



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **jeudi 23 mars 2023 à 17 heures 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Greffe

- 2.1. Affectation de la réserve financière pour le financement des dépenses en application de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*
Document d'aide à la décision BPE-2023-001

3. Avis de motion et dépôt de projet(s) de règlement

- 3.1. Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Interdiction de l'usage d'hébergement touristique dans les résidences principales dans 1049 zones du territoire) et dépôt du projet de règlement
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-025

4. Adoption de projet(s) de règlement

- 4.1. Adoption du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Interdiction de l'usage d'hébergement touristique dans les résidences principales dans 1049 zones du territoire)
Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-025

5. Période d'intervention des membres du conseil

6. Levée de la séance

Le 8 mars 2023

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate